

Juin 2019



Les bébés de l'année 2018



Opération «Nettoyons notre commune»

<b>EDITORIAL</b>	<b>P.2</b>
<b>+ VIE MUNICIPALE</b>	<b>P.3-14</b>
Commission Sociale	P.3-4
Commission Communication	P.4-5
Commission Voirie	P.6-7
Commission Bâtiment	P.8
Conseil municipal des enfants	P.8
Avis de la mairie	P.9-14
<b>+ VIE ECONOMIQUE</b>	<b>P.15</b>
Poissonnier	P.15
PROXI	P.15
<b>+ VIE SOCIALE</b>	<b>P.16-18</b>
Secours catholique	P.16
SDIS 85	P.16-17
Pompiers de beaurepaire	P.17
CIDFF	P.18
<b>+ ENFANCE • JEUNESSE</b>	<b>P.19-25</b>
Les bambinous	P.19-20
Périscolaire	P.20-21
APEL	P.22
OGEC	P.23
Ecole Saint Pierre	P.24-25
<b>+ VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>P.26-33</b>
AFN	P.26
Club de l'amitié	P.27
Banquet des dizaines	P.28
Les doigts de fée	P.28
La guerouée du bocage	P.28
Moto club Les Baz'hardés	P.29
Comité des fêtes	P.29
Palet club bazogeais	P.30
Théâtre	P.31
Le petit musée	P.32
Foot - USBB	P.33
<b>+ VIE HISTORIQUE</b>	<b>P.34-37</b>
Autour du projet place Notre Dame	P.34-37
<b>+ JEU DES ERREURS</b>	<b>P.38</b>
<b>+ VIE PRATIQUE</b>	<b>P.39</b>
Infos pratiques	P.39
Pluviométrie	P.39

Directeur de la Publication :

M. le Maire.

Responsable de la commission :

Adeline GIRARDEAU

Membres de la commission communication :

Rachel BOUDAUD, Hélène GUERY,

Patricka GUILLOTEAU et Dominique PEULT.

Nombre d'exemplaires : 650.

Conception & impression :

GO IMPRESSION

St Georges de Montaigu



## Editorial

Chères Bazogeaises, Chers Bazogeais,

Après avoir consacré, depuis plusieurs années, l'essentiel du programme d'investissement pour la création ou la restauration de notre patrimoine bâti, le conseil municipal a fait le choix pour les deux années à venir, de restructurer le vieux bourg en consacrant des budgets importants aux travaux d'assainissement, d'effacement des réseaux électriques et de télécommunication et de terminer avec l'aménagement de la voirie. C'est un projet qui s'inscrit dans la continuité de ceux déjà réalisés sur la commune. Premiers coups de pelle d'ici quelques semaines.

En parallèle des travaux programmés, des réflexions sont aussi menées autour de la réhabilitation du cimetière et de l'espace englobant le foyer communal et celui des jeunes.

Dans un autre registre, le retour positif des actions menées pour nos seniors (numérique, prévention routière...) nous encourage à poursuivre dans cette direction afin de répondre au plus près des sollicitations proposées.

Plus largement, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat entre dans sa phase de concertation avec notamment l'enquête publique au mois de septembre. Ce sera l'occasion, pour chacun d'entre vous, de vous exprimer sur les secteurs constructibles et ceux qui pourront le devenir ainsi que sur le règlement qui régira vos projets de constructions futures.

Autre acronyme fleurissant dans le paysage communal : le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial). Son objectif est de nous rendre tous acteurs de la réduction de notre consommation d'énergie et de nos émissions de gaz à effet de serre. La réussite de ce projet sur le long terme doit être une transition comportementale qui avec une dose de civisme ne peut que bonifier la vie locale.

Les congés d'été approchant, l'ensemble des conseillers municipaux, le conseil municipal des enfants ainsi que le personnel communal vous souhaitent des vacances reposantes et divertissantes pour une rentrée pleine d'énergie.

**Jean-François YOU**  
Maire

## COMMISSION SOCIALE

### + PRÉVENTION ROUTIÈRE : Être un bon usager de la route à tout âge !

Répondre aux différentes attentes de nos seniors ! Revoir les panneaux, comment prendre les ronds-points, conduire avec un moniteur auto-école... décision difficile !

Après la rencontre avec l'intervenant de l'Association ANPER, nous avons fait le choix de vous proposer 4 demi-journées de remise à niveau du code de la route.

Cette nouvelle formule annule la journée du 16 novembre initialement prévue. À vos agendas ! Une réunion d'information aura lieu **le mardi 8 octobre à 9h15 au foyer communal**.



### + LOGEMENT DISPONIBLE

Les travaux des 2 locatifs, Place du Canal, démarrent à ce jour.

La commune les priorise pour le maintien à domicile des seniors. Il reste un logement disponible. Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous de la mairie.



### + JOURNÉE NUMÉRIQUE : Être seniors et voyager à l'ère du numérique !

Avec l'intervention de Germaine, café numérique mobile, 36 seniors ont participé à cette journée de découverte.

Douze jeunes de la commune se sont mobilisés pour accompagner Antoine, Adrien et Jaouen, animateurs de Germaine. Ils ont répondu aux questions de nos aînés au cours de l'atelier tablettes. Très beau moment intergénérationnel !

Côté ludique : recueil de paroles des participants avec le web radio, découpeuse à fil chaud, casque 3D de réalité virtuelle... ce qui a suscité la curiosité des participants. Moment aussi d'échanges :

« J'ai beaucoup à apprendre ! »  
« Je suis partant pour un atelier ! »  
L'attente est là !  
Chacun est reparti avec le « smiley » !



Suite à l'enquête et après évaluation des besoins, voici les ateliers retenus :

- Un atelier d'initiation à partir de septembre,
- Un atelier de perfectionnement à partir de janvier.



La MSA Loire-Atlantique - Vendée se mobilise en organisant des Ateliers Nutrition

## Bien se nourrir pour rester en forme

**Réunion d'information**  
animée par Manuella REMAUD,  
diététicienne

Inscriptions  
aux ateliers  
à l'issue de  
la réunion

**MARDI 24 SEPTEMBRE 2019 À 10H00**  
Salle des Camélias - ru des Erables  
SAINT FULGENT

POUR  
**B I E N**  
V I E L L I R

Pour tout renseignement, contactez  
la MSA Loire-Atlantique - Vendée  
au 02 40 41 30 83

CCO  
Département  
de Loire-Atlantique  
et Vendée  
pour les  
territoires  
ruraux



SÉCURITÉ  
SOCIALE  
RÉPARTITION



**CANICULE, FORTES CHALEURS**

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps  
et se ventiler



Maintenir sa maison  
au frais : fermer  
les volets le jour



Donner et prendre  
des nouvelles  
de ses proches



**BOIRE RÉGULIÈREMENT  
DE L'EAU**



Manger en  
quantité suffisante



Ne pas boire  
d'alcool



Éviter les efforts  
physiques

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
www.santé.gouv.fr/canicule • www.météo.fr • #canicule



## COMMISSION COMMUNICATION

### + SECONDE OPÉRATION « Nettoyons notre commune »

Dimanche 26 mai, la municipalité avait invité la population à se retrouver afin de nettoyer la commune. Une petite vingtaine de personnes avait répondu favorablement. Équipés de gants, chasubles et sacs poubelles, petits et grands ont sillonné les rues de la commune et ont ainsi collecté 4 grands sacs de déchets. Merci à tous ceux qui ont pris part à cette manifestation citoyenne !



## + BIENVENUE AUX BÉBÉS BAZOGEAIS !

Zélie, Rose, Paul, Julia... les bébés Bazogeais nés en 2018 étaient à l'honneur ce même dimanche. La municipalité avait organisé une petite réception pour leur souhaiter la bienvenue. Dix familles avaient répondu à l'invitation. À cette occasion, les enfants ont reçu le bavoir « J'aime Bazoges » ainsi qu'un bon pour une séance « Bébé-nageur » offert par la communauté de communes du pays de St Fulgent-Les Essarts. La cérémonie s'est terminée avec le verre de l'amitié.



# COMMISSION VOIRIE

## + AMÉNAGEMENT DU SENTIER PIÉTON

Le sentier piéton à la sortie du bourg en direction des Landes-Génusson est opérationnel. Il longe la Départementale 37 côté droit de la Rue des Mauges. Il faut ensuite traverser la route pour aller du côté gauche. Après l'allée du village de la Rairie, le sentier continue dans la prairie jusqu'au carrefour avec VC 205 vers Les Rancunelières.

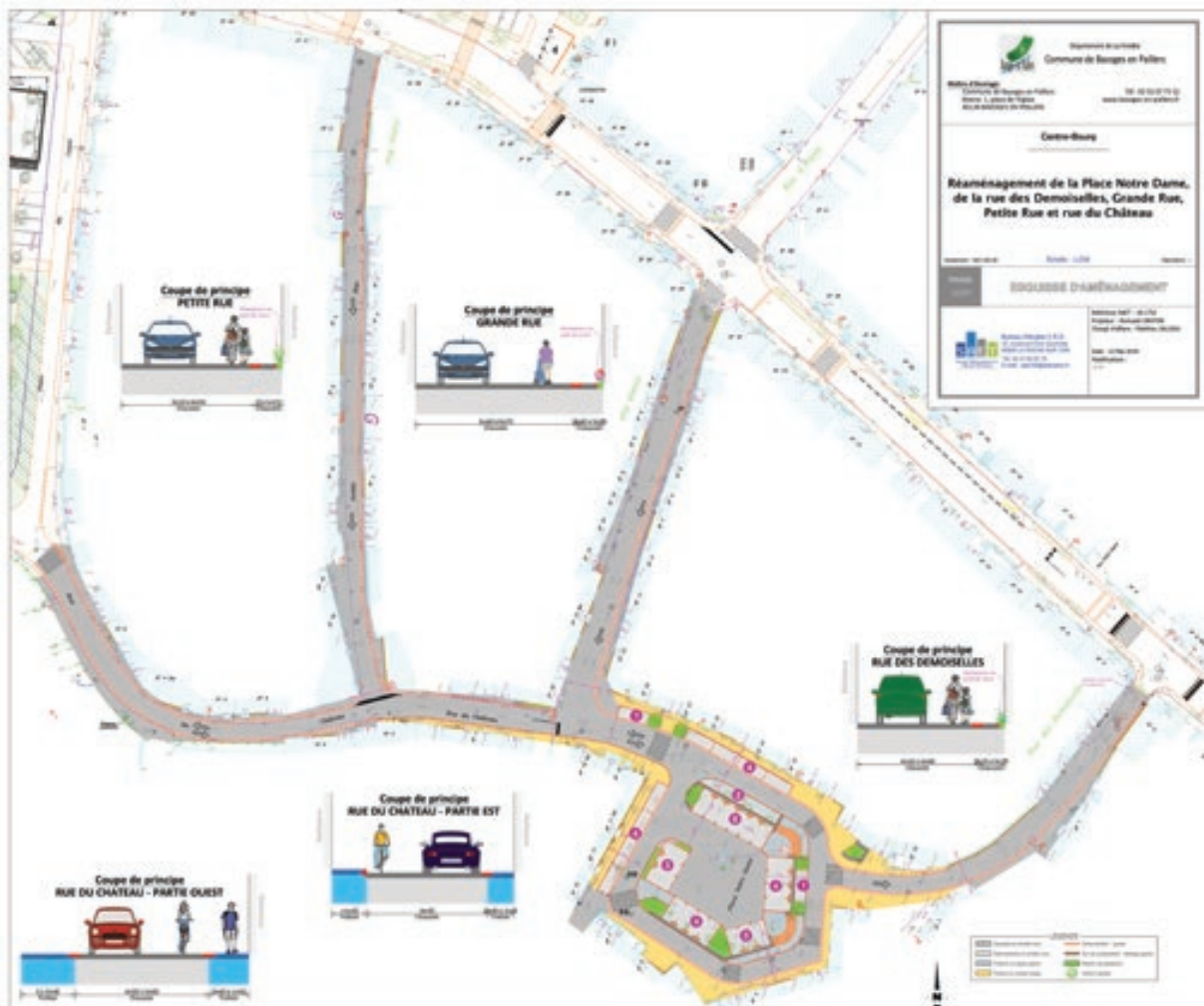
Une clôture est installée pour délimiter le sentier.



## + PROJET PLACE NOTRE DAME : AMÉNAGEMENT, PLACE NOTRE DAME, GRANDE RUE, PETITE RUE, RUE DU CHÂTEAU, RUE DES DEMOISELLES

La réalisation des réseaux eaux pluviales et eaux usées commencera fin juin et sera suivie de l'enfouissement des réseaux EDF et téléphoniques durant le 2ème semestre.

La circulation autour de la Place Notre Dame se fera dans les deux sens.





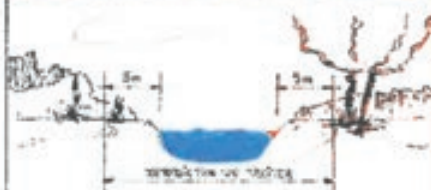
## Protégeons notre biodiversité :

### Ne traitez pas à proximité de l'eau

AFIN DE PRÉSERVER LA QUALITÉ DES EAUX, IL EST INTERDIT D'UTILISER TOUT PESTICIDE :  
(DÉSHÉRBANT, FONGICIDE, INSECTICIDE)

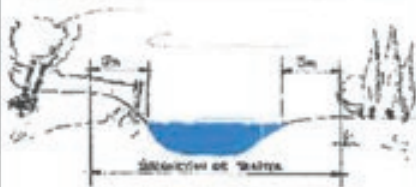
#### - À MOINS DE 5 METRES MINIMUM

des cours d'eau définis sur la carte disponible sur le site internet des services de l'État. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100 m).



#### - À MOINS DE 5 METRES MINIMUM

des sources, puits, forages, des berges des mares et des plans d'eau.



#### Précautions à prendre

Quelles que soient les opérations réalisées, les méthodes de traitement, notamment les marges de recul de non traitement, doivent garantir dans tous les cas l'absence d'écoulement de produits phytopharmaceutiques vers les exutoires en eau.



#### - SUR ET À MOINS DE 1 METRE

des avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



#### - DANS LES ZONES HUMIDES

caractérisées par la présence d'une végétation hygrophile dominante (joncs, roseaux, iris des marais...) l'application des pesticides est interdite :



#### Exemples de végétation hygrophile :



Iris des marais



Roseaux



Joncs

**Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés :  
collectivités, particuliers, agriculteurs et entrepreneurs**

peines encourues : 75 000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement

Annexe à l'arrêté préfectoral N° 17-DDTM85-518 du 28 août 2017

Arrêté préfectoral et panneau disponibles sur le site internet des services de l'État en Vendée : <http://www.vendee.gouv.fr>

## COMMISSION BÂTIMENT

### + LOCATION D'UN LOCAL D'ACTIVITÉS

La salle paroissiale située Place de l'église étant vacante depuis le 1er janvier 2019, le conseil municipal a choisi de la mettre à disposition pour une entreprise ou un commerce.

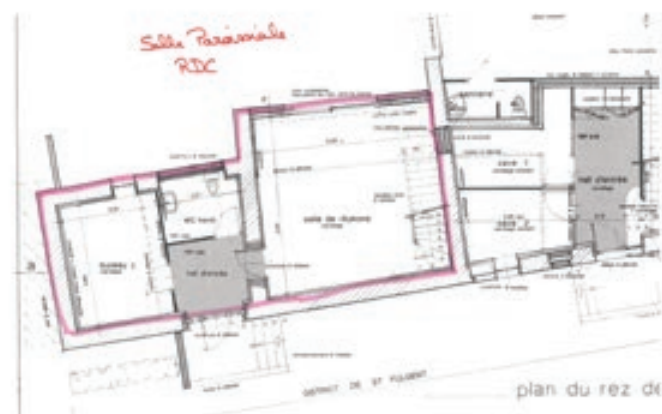
Ce local de 85 m<sup>2</sup> est composé comme suit :

- au rez de chaussée : un hall d'entrée, un bureau, une salle de réunions et des WC,
- à l'étage : un bureau.

Le montant du loyer pour une durée totale d'un bail commercial a été fixé à :

- 140 € pour les 3 premières années,
- 167 € pour les 3 années suivantes,
- 194 € pour les 3 dernières années.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02.51.07.73.32.



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

### + CHASSE AUX OEUFS

Le lundi de Pâques, les Bazogeais de 1 à 11 ans étaient invités à une chasse aux œufs organisée par le Conseil Municipal des Enfants dans le parc de la commune. Répartis en 3 tranches d'âge, ces derniers se sont élancés à la recherche des œufs dispersés dans les espaces délimités. Au bout de quelques minutes, il fallait se rendre à l'évidence, tout était ramassé !

Chaque enfant a alors remis les œufs récoltés dans un panier afin qu'ils soient répartis équitablement.





## AVIS DE LA MAIRIE

### + RÉSEAU SEABUS / ALÉOP



Notre commune est desservie par le réseau CAP VENDEE - Aléop. Pour les jeunes de moins de 21 ans, il est possible de rejoindre les plages à prix réduit (sous réserve de présenter une pièce d'identité). Pour découvrir ce service, qui fonctionne le samedi et pendant les vacances scolaires, voir le site [www.vendee.fr](http://www.vendee.fr) ou téléphoner au 02.51.34.46.66.

### + RATICIDE

Des livraisons de souricide et de raticide sont organisées chaque automne en Mairie. La commande se fera au secrétariat du début août à la mi-septembre 2019.

Ces produits sont disponibles toute l'année au siège de la FDGDON (Allée des Druides à la Roche sur Yon, à côté du lycée Nature Tél : 02 51 47 70 61), aux conditions tarifaires de la lutte collective en mairie.

## STOP AUX INCIVILITÉS !

À PARTIR DE MAINTENANT, VOS SACS JAUNES SONT NUMÉROTÉS !



Des sacs numérotés pour identifier les usagers :  
+ qui abandonnent leurs sacs sur la chaussée ou dans la nature  
+ qui ne respectent pas les consignes de tri des déchets

#### COMMENT OBTENIR DE NOUVEAUX SACS JAUNES ?

- ▶ SE RENDRE EN MAIRIE OU À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- ▶ PRÉSENTER VOTRE CARTE D'IDENTITÉ ET VOTRE CARTE DE DÉCHETERIE



### + LES FEUX DE JARDIN

Nous vous rappelons que l'usage du feu est réglementé au sein de notre département. Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit, en zone boisée ou non, pour les ménages et les collectivités territoriales. Il convient d'éliminer les déchets verts par des voies respectueuses de l'environnement et de la réglementation.

Vous pouvez consulter l'arrêté sur [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) onglet Politiques Publiques – Sécurité Publique, Civile et Routière – Emploi du feu.

**Le non-respect des dispositions du RSD expose le contrevenant à une amende de 3ème classe pouvant s'élever à 450 €.**



### + VOYAGE À L'ÉTRANGER

Si vous partez en voyage à l'étranger, inscrivez-vous gratuitement sur Ariane. Grâce à ce dispositif, vous pourrez :

- recevoir des recommandations de sécurité par courriels ou SMS si la situation dans votre pays de destination le justifie,
- être contacté en cas de crise dans le pays,
- permettre aux autorités d'appeler si besoin le contact que vous aurez préalablement désigné.

Le Ministère des Affaires étrangères vous recommande de vérifier avant de partir que vous êtes bien assuré et il vous engage à consulter les fiches Conseils aux voyageurs de votre pays de destination.



## + RESPECT DU VOISINAGE : Petits conseils de saison

Le printemps et l'été sont propices aux travaux de bricolage ou de jardinage, aux soirées entre amis sur les terrasses ou dans les jardins, aux rencontres de jeunes dans les lieux publics...

Afin que tout le monde puisse profiter de ces loisirs estivaux sans gêner les voisins, voici quelques conseils avisés (et règlementés par arrêtés municipaux).

### Les travaux de bricolage et de jardinage

Ces activités pouvant générer des nuisances sonores, merci de respecter les horaires fixés dans l'arrêté préfectoral du 12 juillet 2013.

	Du lundi au vendredi	Le samedi	Le dimanche et les jours fériés
Activités professionnelles sur la voie publique ou dans les propriétés privées	7h – 20h	8h-19h	Interdiction (sauf urgence ou dérogation du Maire)
Appareils sonores de protection des cultures	7h – 21h	8h – 21h	8h – 10h 18h – 20h
Appareils de bricolage, de jardinage...	8h30 – 12h 14h – 19h30	9h – 12h 15h – 19h	10h -12h

Nous vous rappelons que toutes les nuisances sonores : musique trop forte, jeux de ballons, moteurs bruyants de véhicules (voiture, cyclomoteur), etc... sont également interdites. Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, ceci de jour comme de nuit, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (colliers anti-aboiement), sans pour autant porter atteinte à la santé des animaux.

## + ANIMAUX DOMESTIQUES

De nombreux habitants possèdent un animal de compagnie. Leur présence ne doit nuire en aucune manière au voisinage, ni porter atteinte à l'hygiène, à la sécurité ou à la tranquillité des riverains.

Nous vous rappelons que tout animal est réputé nuire au voisinage dans les cas suivants :

- S'il circule sans être tenu en laisse,
- S'il a causé une dégradation quelconque,
- S'il a mordu, même légèrement une personne,
- S'il présente un comportement menaçant,
- Si ses excréments ont souillé un espace collectif,
- Si ses cris répétés s'entendent d'un espace collectif ou d'un logement voisin.

Tout propriétaire est responsable de son animal. Vous devez donc prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de votre animal et des tiers (enclos adapté...).

**Un animal de compagnie hors de la surveillance de son maître est un animal errant.**

Tout animal retrouvé sans collier, ni puce, ni tatouage sera pris en charge par la fourrière de Mr Antoine BEAUFOUR. Les différents animaux recueillis sont visibles sur le site [www.solutionantoinebeaufour.fr](http://www.solutionantoinebeaufour.fr)

Cette société est joignable au 06.23.70.18.64.

Si le propriétaire est retrouvé, il devra acquitter les frais de garde, de tatouage et de mise en fourrière avant de récupérer son animal.



## + RAPPEL : localisation des défibrillateurs sur la commune

Lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardiaque, utiliser dans les premières minutes un défibrillateur peut lui sauver la vie et lui éviter d'avoir de graves séquelles. Il est donc important de pouvoir le localiser rapidement afin de ne pas perdre de temps. Sur notre commune, **deux défibrillateurs** sont installés. L'un se trouve **devant la Poste**, Rue de la Vendée et le second est fixé sur le mur de **la salle des Mottais, côté Parc**.



## + STOP PUB

Pour ne plus recevoir de publicité dans votre boîte à lettres, vous pouvez venir retirer un l'autocollant au secrétariat.

Non aux publicités

Oui à l'info des collectivités



Plan  
de prévention  
des déchets



STOP  
PUB

## + COPIES D'ACTE D'ÉTAT CIVIL

Ce service existe en ligne sans créer de compte. Connectez-vous sur le site [Service-Public.fr/acte-etat-civil](http://Service-Public.fr/acte-etat-civil) et laissez-vous guider ou allez sur le site de la mairie concernée.

Attention les autres sites sont payants : vous mandater un internaute pour faire la démarche à votre place. Ces sites non officiels se terminent par [gouv.org](http://gouv.org) ou [gouv.com](http://gouv.com).

Sur le site du Service Public, un lien vous permet d'obtenir **gratuitement** une copie ou un extrait d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès) pour un évènement survenu en France métropolitaine ou dans les départements et collectivités d'Outre-Mer. Certaines communes peuvent toutefois demander le paiement des frais postaux à l'usager.

Pour les actes d'état civil des Français lorsque la naissance, le mariage ou le décès est survenu à l'étranger, formulez votre demande directement auprès du Service Central d'état civil du Ministère des Affaires étrangères.

Pour ceux qui ne disposent pas d'internet, vous avez 2 possibilités :

- vous présenter à la mairie où l'acte a été rédigé,
- adresser un courrier avec une enveloppe timbrée pour le retour à la mairie détentrice de l'acte.

## + CHANGEMENT DE COORDONNÉES

Nous invitons tous les nouveaux habitants à bien vouloir se présenter en Mairie **dès leur arrivée sur la commune**, munis : **d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et de leur livret de famille s'ils sont mariés**.

Nous vous remettons le calendrier de ramassage des ordures et des sacs jaunes et la fiche d'inscription au service de collecte des déchets.

La commune est inscrite pour les **démarches en ligne**. Vous pouvez donc faire certains changements d'adresse par l'intermédiaire du site [service-public.fr](http://service-public.fr) (EDF, CAF, Carte Vitale, impôts, caisses de retraite, La Poste, mairie...).

Ce service est disponible pour les nouveaux habitants et pour ceux qui quittent la commune.

**Il faudra néanmoins valider la modification à la Poste pour faire suivre le courrier.**

## + CHANGEMENT SUR UNE CARTE ÉLECTORALE

Après un déménagement, **l'adresse** présente sur votre carte électorale doit être changée. Cette modification n'est pas automatique. Suivant votre situation 2 cas se présentent :

- **Si vous déménagez dans la même commune**, il suffit de signaler votre changement d'adresse sur place à la mairie ou par mail ([accueil@mairie-bazoges-en-paillers.fr](mailto:accueil@mairie-bazoges-en-paillers.fr)) avec un justificatif de domicile récent et votre pièce d'identité en cours de validité.

- **Si vous déménagez dans une nouvelle commune**, il faudra vous présenter personnellement à la mairie de votre nouveau domicile avec les originaux des justificatifs d'identité et de domicile. Vous remplirez alors le cerfa 12669\*01. Cette nouvelle inscription peut se faire en ligne avec le téléservice [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) Vous serez alors radié de la liste électorale de votre ancien domicile.

Pour un **changement d'état civil** (ajout du nom d'épouse) ou une correction, il faut se reporter au document joint intitulé Répertoire électoral.



## + INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES TOUTE L'ANNÉE AVEC LE RÉPERTOIRE UNIQUE

Pour pouvoir voter aux prochaines municipales de 2020, il faut être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au 45ème jour précédant le scrutin pour faire cette démarche muni des justificatifs correspondants :

- en vous déplaçant au secrétariat,
- en utilisant le téléservice.

**NB : Un changement de coordonnées réalisé sur [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) n'est pas suffisant pour valider une inscription électorale car il faut apporter la preuve de son identité et de son adresse.**

## + VÉRIFICATION DE SON INSCRIPTION ÉLECTORALE

Si vous avez déménagé, votre adresse ne correspond plus à celle indiquée lors de votre inscription. Aussi, il est possible que vous ayez été radié des listes de la commune.

Pour vérifier votre inscription et votre bureau de vote, vous pouvez utiliser le téléservice [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr). Il faudra ensuite signaler votre changement d'adresse.

## + EDITION CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Certains dossiers sont incomplets ce qui implique des rejets de la part du CERT et une perte de temps pour les services. **Voici les points de vigilance :**

- Si le demandeur remplit un CERFA papier, **il doit être entièrement complété (page 1) - AVANT LE RENDEZ-VOUS.**

- La photo fournie doit être **récente et dater de moins de 6 mois (noir et blanc accepté même si la photo en couleur est préférable et le demandeur doit obligatoirement retirer ses lunettes s'il en porte).**

- L'acte de naissance est **OBLIGATOIRE en cas de renouvellement d'un titre périmé depuis plus de 5 ans** ou en cas de **perte ou de vol de l'ancien titre** (si le demandeur n'a pas de passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans).

- Certains justificatifs de domicile **ne sont pas acceptés** (bulletin de salaire, déclaration impôts pré-remplie, assurance voiture, quittance de loyer manuscrite, courriers divers). **Une facture au nom de Monsieur est acceptée pour Madame si le couple est marié.**

Attention, le CERT rejette tout dossier pour renouvellement si la carte d'identité est dans la prolongation (10 +5) avec justificatif de voyage ou si **l'usager possède un passeport valide.**

**A l'approche des examens ou des vacances, les délais s'allongent. Il est donc nécessaire d'anticiper vos démarches**



## + RÉPERTOIRE ÉLECTORAL



### Que faire si l'état civil figurant sur votre carte électorale comporte une erreur ?

L'état civil qui apparaît sur votre carte électorale est désormais celui enregistré au Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) géré par l'Insee à partir des informations transmises :

- par les communes pour les personnes nées en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie-Française ;
- par la sphère sociale pour les personnes nées à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna.

Le RNIPP a pour vocation de vérifier l'état civil officiel des électeurs.

Cependant, des erreurs peuvent exister et vous pouvez en demander la correction.

La demande de correction de votre état civil au RNIPP diffère selon votre situation

↳ **Vous êtes né en France métropolitaine, dans les DOM, à Saint-Pierre et Miquelon, Saint-Martin ou en Polynésie-Française**

Un service est mis à votre disposition sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr) vous permettant de formuler votre demande de correction en ligne. Il est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

Lors de votre demande, vous devrez être en possession :

- de votre Numéro d'Identification au Répertoire (NIR), encore appelé numéro de sécurité sociale (ce numéro figure sur votre carte vitale) ;
- d'une copie de votre acte de naissance. Ce document est à demander auprès de votre commune de naissance. Certaines communes proposent un service en ligne. Vous pouvez consulter le site [service-public.fr](http://service-public.fr) pour savoir si votre commune propose ce service à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427>

Il est vivement conseillé d'utiliser ce dispositif pour formuler la demande de correction de votre état civil, car ce dispositif permet un traitement plus rapide.

Cependant, si vous ne pouvez utiliser ce service en ligne, vous pouvez également formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...) ou par courrier à l'adresse ci-dessous.

Insee Pays de la Loire  
Pôle RFD  
105 rue des Français Libres  
BP67401  
44274 NANTES CEDEX 2

↳ **Vous êtes né à l'étranger, en Nouvelle-Calédonie ou à Wallis et Futuna :**

Vous pouvez formuler votre demande, qui devra être accompagnée d'un acte de naissance ainsi que d'un justificatif d'identité auprès d'un organisme qui gère vos droits sociaux (caisse de retraite, mutuelle, sécurité sociale, etc...) ou auprès de votre commune d'inscription sur les listes électorales.

## + PERMIS B POUR LES APPRENTIS

Depuis le 03/01/2019, les jeunes apprentis bénéficient d'une aide pour financer leur permis.

Le formulaire et les conditions d'octroi sont disponibles sur [www.alternance.emploi.gouv.fr](http://www.alternance.emploi.gouv.fr)



## + AIDE POUR LES JEUNES BÉNÉVOLES

Le Conseil Départemental aide les jeunes vendéens de 16 à 25 ans à financer leur permis de conduire ou leurs études s'ils sont investis bénévolement dans une association depuis plus d'un an. Renseignements sur : [vendeedoublecoeur@vendee.fr](mailto:vendeedoublecoeur@vendee.fr) ou 02.28.85.81.44



# Bourse « Jeunes bénévoles vendéens »





**vendée  
DOUBLE CŒUR**  
Plan départemental  
de soutien au bénévolat

La bourse « Jeunes bénévoles vendéens » est destinée aux jeunes de 16 à 25 ans investis bénévolement dans une association vendéenne pour les aider à financer leur permis de conduire ou leurs études.

**Dossier de candidature à remettre avant le 2 septembre 2019**

Document émis par le Conseil départemental de la Vendée dans le cadre du plan de soutien au bénévolat « Vendée Double Cœur ».

Encourager, valoriser et montrer en exemple les jeunes qui s'impliquent bénévolement au service des autres, tel est l'objectif de la bourse « Jeunes bénévoles vendéens » proposée par le Département de la Vendée dans le cadre de son Plan « Vendée Double Cœur ».

### Quelles sont les conditions pour bénéficier de cette aide ?

Pour être éligible, le candidat doit :

- avoir entre 16 et 25 ans,
- être domicilié en Vendée ou rattaché fiscalement à l'un de ses parents domicilié en Vendée,
- être impliqué bénévolement dans une ou plusieurs associations vendéennes :
  - ☛ Si le candidat a moins de 18 ans, il doit pouvoir démontrer son implication active depuis au moins un an<sup>1</sup> dans les projets ou le fonctionnement d'une association,
  - ☛ Si le candidat a plus de 18 ans, il doit faire la preuve d'une responsabilité dans le bureau d'une association depuis au moins un an<sup>1</sup> ou démontrer son implication concrète, régulière et personnelle depuis au moins deux ans<sup>1</sup> dans un ou plusieurs projets associatifs.
- suivre des études supérieures ou participer à une formation au permis de conduire (B)

1 Selon le mode de recrutement de l'année 2018  
2 Selon le mode de recrutement de l'année 2017

### Comment déposer son dossier ?

Chaque jeune intéressé par le dispositif peut consulter le règlement et retirer le dossier de candidature en téléchargement sur [www.benevolat.vendee.fr](http://www.benevolat.vendee.fr) - Rubrique Le Plan Vendée Double Cœur. Le dossier est à déposer au Conseil départemental de la Vendée avant le 2 septembre 2019 aux coordonnées suivantes :

Conseil départemental de la Vendée  
Service Culture Jeunesse  
40 rue du Marechal Foch  
85023 LA ROCHE-SUR-YON Cedex 9

Ou

en version numérisée par  
courriel à l'adresse suivante  
[vendeedoublecoeur@vendee.fr](mailto:vendeedoublecoeur@vendee.fr)



## | POISSONNIER

Un poissonnier est présent, devant le commerce PROXI, tous les mercredis de 9H à 10H15 pour vous proposer ses produits frais de la mer.



## | PROXI

# NOUVEAU

Au **Proxi**

De **BAZOGES EN PAILLERS**  
Distributeur de PAIN

*Service  
de proximité*



# SECOURS CATHOLIQUE

## + ESPACE VÊTEMENTS

dans les locaux du Secours Catholique  
à la Maison Sociale  
2 Impasse de la Fière (à gauche de l'église)  
à Saint-Fulgent

**FERMETURE D'ÉTÉ du 30 juin au 23 août**  
**RÉOUVERTURE LE 24 AOÛT**  
puis tous les samedis de 14h30 à 16h30



**Une braderie aura lieu à l'automne, les 11 et 12 octobre 2019.**

Cet Espace Vêtements fonctionne grâce aux vêtements qui sont donnés et avec l'aide de bénévoles en charge de l'organisation.

Aussi, **lorsque vous faites du tri dans vos armoires, si vous avez des vêtements ou des chaussures en bon état** qui ne servent plus et **qui peuvent être portés**, n'hésitez pas à en faire don au Secours Catholique en les apportant au local aux heures d'ouverture. Il va de soi que les vêtements doivent être propres et non déchirés. Merci de ne pas déposer de sacs ou de cartons à l'extérieur.

Grâce à l'argent provenant de la vente, le Secours Catholique peut continuer à aider les personnes qui en ont besoin pour des secours d'urgence.



# SDIS 85

## + DES INTERVENTIONS DEVENUES PAYANTES EN VENDÉE



Ces 4 dernières années, l'activité opérationnelle du SDIS de la Vendée s'est accrue de 25%. Cette augmentation est en partie due à des prestations ne relevant pas du rôle propre du SDIS. En 2018, ces opérations dont une grande part pourrait être assurée par des organismes privés, ont représenté près de 1000 interventions. Afin que les pompiers vendéens puissent se recentrer uniquement sur les interventions urgentes telles que les accidents, les incendies, les secours à personne..., certaines opérations sont devenues payantes.

Depuis le 1er juin 2019, sont ainsi concernées, les prestations pour :

### • OUVERTURE DE PORTE

ne nécessitant pas de secours à personne



376 euros

Débiteur : l'occupant des lieux

### • ASCENSEURS BLOQUÉS

dans lesquels aucune personne ne nécessite de secours d'urgence



376 euros

Débiteur : Syndicat de copropriété,  
ou en l'absence ascensoriste



#### • ASSÈCHEMENTS / ÉPUISEMENTS DE LOCAUX

sauf lorsqu'ils surviennent à l'occasion de phénomènes climatiques, intempéries, ou si une situation de danger en résulte.



376 euros

Débiteur : l'occupant des lieux

#### • DESTRUCTION DE NIDS D'HYMÉNOPTÈRES (guêpes, frelons)



376 euros

Débiteur : le bénéficiaire de l'intervention

#### • CAPTURE D'ANIMAUX

sauf si les animaux sont en danger ou présentent un danger pour les personnes



376 euros

Débiteur : le propriétaire de l'animal

Quelle que soit la nature de ces prestations, leur caractère payant sera annoncé par les opérateurs du Centre de traitement de l'alerte, avant l'engagement des moyens de secours.

Dans tous les autres cas d'urgence  
où un danger prédomine  
et où la sécurité ou l'intégrité des personnes,  
des biens ou de l'environnement  
sont mises en cause,  
**LA GRATUITÉ DES SECOURS  
RESTE UN PRINCIPE ESSENTIEL.**

## APPEL DES POMPIERS DE BEAUREPAIRE

CENTRE DE SECOURS DE BEAUREPAIRE

Sapeur-pompier

Pourquoi pas  
**VOUS ?**

- Vous avez entre 18 et 50 ans ?
- Vous avez une activité (temps complet / mi-temps / temps partiel / travail posté / travail de nuit / saisonnier...) qui vous libère du temps ?
- Envie d'action ?
- Envie de vous sentir utile ?
- Envie de développer de nouvelles compétences ?
- Envie de rejoindre une équipe motivée ?

**CONTACTEZ-NOUS !**

**NOUS AVONS  
DES PROJETS**

Adjudant-chef Dominique Bousseau  
CENTRE DE SECOURS DE BEAUREPAIRE  
06 73 52 71 81  
dominique.bousseau@sds-vendee.fr

CIDFF

## + CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES EN VENDÉE



**Informier  
Orienter  
Accompagner**



**La Roche-sur-Yon**

Résidence Lucien Valéry  
15 rue Wagram  
Bât.E - Rez-de-jardin  
85000 LA ROCHE SUR YON

Tél. : 02.51.08.84.84  
Mail : cidff85@orange.fr  
SITE : <http://paysdelaloire.fr/cidff.info>  
Cidff Vendée

**Le réseau équalité**  
[www.infofemmes.com](http://www.infofemmes.com)

**Service d'information  
et d'orientation**

Information dans les domaines  
de la vie quotidienne :  
**Démarches administratives,  
aides sociales,  
adresses utiles**

Orientation vers les services spécialisés :  
**Services sociaux, de santé,  
professionnel-le-s du droit, associations**

**ENTRETIEN SUR RENDEZ-VOUS  
CONFIDENTIEL ET GRATUIT**

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS  
CONTACTEZ-NOUS AU

**02 51 08 84 84**

---

**Service d'accès  
au droit**

Une Juriste répond à vos questions,  
sur vos droits et vous oriente.

**LES PERSONNES ET LA FAMILLE  
VIE EN COUPLE**  
union libre, PACS, mariage  
rupture et conséquences :  
procédure de séparation,  
divorce, effets patrimoniaux,  
obligation alimentaire,  
indexation de pension

**ENFANTS**  
filiation, autorité parentale,  
droits de l'enfant

**LES VIOLENCES SEXISTES**  
au sein du couple,  
intra-familiales, au travail  
droits des victimes, procédures

**LE TRAVAIL**  
conclusions et ruptures de contrat  
procédures judiciaires  
droits aux congés

**Service d'accès à l'emploi  
et à la création d'activité**

Une Conseillère à l'emploi vous informe et  
accompagne les femmes dans le cadre du Bureau  
d'Accompagnement Individualisé vers l'Emploi B.A.I.E.

**Faire le point sur votre parcours  
quelle que soit votre situation personnelle  
ou professionnelle,**

**EVALUER VOS BESOINS EN :**

Orientation,  
Formation,  
Recherche d'emploi,  
Élargissement des choix professionnels,  
Création d'activité

**Aider à élaborer votre projet professionnel**

**Articuler les temps de vie professionnelle,  
personnelle, familiale et sociale**

# LES BAMBINOUS

## + ASSOCIATION DES ASSISTANTES MATERNELLES

Plusieurs activités ont été réalisées lors des matinées d'éveil les mardis et vendredis matin au périscolaire. Nous leur proposons des jeux d'éveil, de motricité fine, de motricité et bien sûr des jeux libres favorisant l'imagination des enfants. Un mardi par mois, nous avons une matinée RAM animée par Lucie PIVETEAU.

### Pâques : Chasse aux œufs



### Peintures, bricolages, cuisine



Nous avons aussi fêté les anniversaires des enfants et des tatas par mois de naissance.



Grâce à la subvention donnée pour la distribution du bulletin communal et celles des communes, nous avons pu investir dans des nouveaux jeux et du matériel de bricolage.



### RAM carnaval



Comme chaque année, un pique-nique sera organisé cet été (juillet) avec les enfants.

**NOUS CHERCHONS UNE PERSONNE POUR « LES BÉBÉS LECTEURS ».** Ce temps de découverte et de lecture se déroulerait à l'Espace Charles Perrault un vendredi matin par mois. Si une personne de votre entourage ou vous-même êtes intéressé, vous pouvez contacter : Patricka GUILLOTEAU au 07.82.11.79.15.

L'assemblée générale a eu lieu le 17 janvier 2019 à Chavagnes en Pailers et le bureau a été élu comme suit :

Présidente : Linda LEMETEYER  
 Présidente adjointe : Laura BROUSSEAU-GAUTIER  
 Trésorière : Marie-Michelle SOULARD  
 Secrétaire : Carine PICOT  
 Secrétaire adjointe : Caroline BADREAU  
 Membres : Sylvie DOUILLARD, Louisa MENOUX, Jessica LIMOUSIN, Marina SIMON, Aurore SOULARD.  
 Démissionnaire : Patricka GUILLOTEAU

Responsable du secteur de Bazoges en Pailers : Marie-Michelle SOULARD

## | PÉRISCOLAIRE



### + LE BUREAU

Suite à l'assemblée Générale qui s'est tenue le jeudi 21 Mars 2019, voici le nouveau bureau.

Présidente : Emilie MORNE  
 Vice-Présidente : Cynthia CHATAIGNER  
 Trésorière : Bénédicte GILBERT  
 Vice trésorière : Maud RUBEAUD  
 Secrétaire : Audrey AIRIAU  
 Vice secrétaire : Lucie LIARD

Membres : Gaëlle BADREAU, Amélie CHARRIER, Marjolaine MECHINEAU, Aurélie GIRARDEAU, Séverine JOBARD, Emilie JOUSSET, Emilie REMAUD, Laure PAPIN, Emeline BRETAUDEAU, Viviane GAUTRAN et Aurélie LIBAUD.

Bienvenue aux nouveaux membres qui nous rejoignent et nous en profitons pour remercier chaleureusement Laëtitia ROBIN, Julien DERACHE et Anne-Claire FORTIN pour le temps consacré à l'association.

### + VACANCES DE PÂQUES

Durant cette période, les enfants ont pu découvrir les différents modes de transport. Au programme : activités, bricolages, jeux, sorties, ballades.... Et avec le soleil printanier !!!

Quelques souvenirs en images :





**+ ÉTÉ 2019**

Qui dit été... dit vacances pour nos enfants !!!  
 Cette année, viens rejoindre l'équipe d'animation dans  
 l'aventure des légos !



**DU 4 JUILLET AU 2 AOUT**  
**ET TOI, TU FAIS QUOI PENDANT**  
**LES VACANCES ?**

**VIENS VITE**  
**NOUS REJOINDRE**  
**DANS NOTRE AVENTURE**



**+ AGENDA 2019**

**Fête du Centre :**  
 Jeudi 25/07 à 18h30  
 à la Salle des Mottais

**Nouveauté : Structures gonflables**  
 Week end du 5 et 6 Octobre  
 à la Salle de sport

**+ WANTED**



Pour la rentrée 2019/2020, nous sommes à la recherche  
 d'une personne pour compléter l'équipe d'animation sur du  
 temps périscolaire et le mercredi matin (CAP petite enfance  
 ou BAFA souhaité).

Des personnes bénévoles seraient les bienvenues pour  
 accompagner l'aide aux devoirs des enfants le lundi et jeudi  
 de 17h15 à 18h.



Pour plus de renseignements, s'adresser à NAURA Marjorie,  
 directrice de la Cabane à Rires.

**N'hésitez pas à consulter notre site**  
**[www.lacabanearires.fr](http://www.lacabanearires.fr)**  
**ou notre page facebook.**

Ecole Saint Pierre  
25, rue d'Anjou  
49110 Bazoges-en-Pailleurs

Mieux S'entendre en Pailleur  
**apel**

**APEL**



En ce 1<sup>er</sup> semestre, l'A.P.E.L. continue ses activités. Les 23 et 24 mars, nous organisons une collecte de papiers et cartons. Nous avons récolté 6300 kg de papiers et 1930 kg de cartons, ce qui représente la somme de 458.50 euros. Le 30 mars, les enfants ont défilé pour le traditionnel carnaval. Ils ont pu ensuite se régaler des confiseries et gâteaux qu'ils avaient confectionnés avec l'équipe pédagogique.

Toutes ces actions (benne papiers, fête des enfants et carnaval, ventes de chocolats et de gâteaux BIJOU) nous permettent de réduire le coût des sorties scolaires et de financer des activités et spectacles.

L'A.P.E.L. est encore une jeune association et nous sommes toujours à la recherche de bénévoles. Si vous souhaitez intégrer notre équipe, vous pouvez contacter Guy AMIAUD ou nous écrire à l'adresse suivante : [apel.bazoges.en.paillers@gmail.com](mailto:apel.bazoges.en.paillers@gmail.com)

Nous tenons à remercier les parents et tous les habitants de Bazoges-en-Pailleurs pour leur soutien lors de nos différentes opérations.

### + COMMISSION CLASSE DE NEIGE

La commission a pour but de trouver des fonds pour réduire le coût de la classe de neige. Elle a réalisé une vente de saucissons secs qui a connu un vif succès.

Les 29 et 30 juin, une collecte de ferraille, papiers et cartons vous sera proposée sur le parking face à l'entreprise Méchineau.

Une collecte de vêtements sera également organisée les 27 et 28 septembre.

La commission classe de neige compte sur vous !

## L'heure est au tri...nous comptons sur vous pour stocker dès aujourd'hui!

**29 & 30 JUIN**



Tout objet métallique, par exemples : Machine à laver, gazinière, tronçonneuse, motoculteur, poêle, radiateur, vieux matériel agricole, portail, tondeuse, vélo, 2 roues, outils, casseroles, câbles...

Parking en face de la SARL  
MECHINEAU  
9h-12h 14h-16h (samedi)  
9h-12h (dimanche)

Renseignements au 06.20.96.48.83



# VIDE ARMOIRE

58.5% réutilisés

40.5% recyclés

Au profit de la Commission Classe de neige

**Vendredi 27**  
16h30-18h

**Samedi 28**  
9h-12h 14h-16h

à l'école de Bazoges en Pailleurs

SEPTEMBRE

Le tri, c'est l'affaire de tous

VETEMENTS propres même usés

CHAUSSURES liées par paire

Petite MAROQUINERIE

LINGE DE MAISON

**Séparer les chaussures du textile dans des sacs distincts**

**De nos jours ne collectons pas...**  
Textiles et chaussures humides et sales, bottes, peluches, jouets, cartables, sacs de sport, valises, sacs et rubans plastiques, seaux, couvertures, couettes

Renseignements et consignes de tri sur le site de l'école ou au 02.51.07.79.96

# OGEC

## + LA KERMESSE

Tout au long de l'année, les enfants ont travaillé sur l'environnement. Ce thème a été mis à l'honneur lors de notre célèbre kermesse qui s'est déroulée le dimanche 16 juin.

## + MATINÉES TRAVAUX

Nous remercions les parents d'élèves pour leurs participations très précieuses aux matinées travaux de l'école ; ces matinées permettent d'entretenir au mieux les locaux afin de maintenir un cadre de vie agréable pour nos enfants.

## + BESOIN DE BÉNÉVOLES

Cette année, 5 départs sont déjà annoncés au sein de l'OGEC. Nous allons donc avoir besoin de nouveaux bénévoles ! Si vous souhaitez rejoindre notre équipe, manifestez-vous auprès de l'équipe enseignante ou d'un membre OGEC.

### Qu'est ce que l'OGEC ?

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) a différents rôles dans le fonctionnement de l'école comme :

- Gestion financière et entretien des bâtiments de l'école,
- Gestion du personnel (recrutements, salaires, ...),
- Organisation de manifestations, fêtes ....

### L'OGEC, c'est :

- Une réunion par mois avec tous les membres,
- Une commission finances où l'on établit les différents budgets prévisionnels,
- Une commission agrandissement pour la construction des nouvelles classes,
- Une commission travaux pour l'entretien de l'école,
- Des commissions mises en place (trail, loto, kermesse) afin d'organiser les fêtes.

## + DATES À RETENIR

**Trail de la Bultière et randonnée :**  
le dimanche 20 octobre 2019  
**Assemblée Générale :**  
le vendredi 15 Novembre 2019

## + LE TRAIL : ATTENTION CHANGEMENT DE DATE !

Cette année, le trail de la Bultière ainsi que la randonnée pédestre auront lieu **le dimanche 20 Octobre** en raison de la fête de l'agriculture qui se déroule à la Gaubretière.

Comme d'habitude, le trail comprend 2 parcours : un de 14 km et un de 22 km. Retrait des dossards possible à partir de 7h30 et départ de la course à 9h.

Pour organiser cette manifestation, nous pouvons compter sur le soutien de l'ABV des Herbiers ainsi que de nombreux bénévoles. Voici le lien pour l'inscription de la course :

<https://www.timepulse.run/evénements/voir/1078/trail-de-la-bultière-bazoges-en-paillers>

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Laëticia Baudon au 06-30-80-61-08.

La randonnée, quant à elle, est organisée par les Paszogois.

**NB : Le trail sera, à partir de cette année et désormais tous les ans, le 3ème dimanche d'Octobre !**

**TRAIL DE LA BULTIÈRE**  
BAZOGES EN PAILLERS (85)  
Ecole Saint Pierre

**DIMANCHE 20 OCTOBRE 2019**

**2 PARCOURS**  
14 et 22 km - Départ à 9 heures  
Course nature en semi autonomie  
camel bag ou porte gourde recommandé.

Organisé par l'OGEC de l'école de Bazoges en Paillers et l'ABV Les Herbiers

Liens pour les inscriptions en ligne :  
<https://www.timepulse.run/evénements/voir/1078/trail-de-la-bultière-bazoges-en-paillers>  
<https://www.facebook.com/evénements/222834750732678>

Renseignements : [laeticia.baudon@ogecmail.com](mailto:laeticia.baudon@ogecmail.com) ou 06 30 80 61 08

<p>3D minéral Société de services et de conseil Tél. 02 51 46 31 15</p>	<p>MB Machines de construction Tél. 02 51 46 31 15</p>	<p>Proxi Tél. 02 51 46 31 15</p>
<p>A.T.D. 85 Contrôle Technique Tél. 02 51 46 31 15</p>	<p>GARDERIE Tél. 02 51 46 31 15</p>	<p>BADREAU Tél. 02 51 46 31 15</p>
<p>GIRARDEAU Tél. 02 51 46 31 15</p>	<p>SOFUTRAP Tél. 02 51 46 31 15</p>	<p>play sage Tél. 02 51 46 31 15</p>



## ÉCOLE SAINT PIERRE

### + APPRENDRE EN VOYAGEANT

Du 23 au 25 Avril, les 56 enfants de CP et CE1 sont partis en classe de découverte aux Sables d'Olonne.

Encadrés par des animateurs de la Cicadelle, ils ont découvert l'estran et les petits animaux du bord de mer. Équipés d'épuisettes, l'activité «pêche à pied» leur a permis d'attraper quelques crabes et crevettes, d'observer les anémones de mer et de ramasser des patelles et des bigorneaux.

À la plage du Veillon, les enfants ont été sensibilisés à la protection et à la préservation de la dune. Une course au trésor a permis de réinvestir le vocabulaire lié à la dune.



Les enfants ont également visité la criée des Sables d'Olonne et un vivier qui leur a permis de découvrir les poissons et les coquillages et crustacés pêchés sur nos côtes.

Une autre activité les a emmenés au Port où ils ont aidé Anatole le facteur à retrouver l'adresse de Jacqueline d'Estuaire. Activité au cours de laquelle les enfants devaient se repérer sur un plan pour retrouver des indices visuels dans ce village d'ostréiculteurs.

Le séjour s'est terminé au Cairn à Saint Hilaire la Forêt. Les différents ateliers ont permis aux enfants de découvrir la vie des hommes de la Préhistoire.

Un séjour riche en découvertes et en rencontres !



### + APPRENDRE EN JARDINANT

Le projet de l'école cette année est « Au petit soin de notre environnement ». Après avoir étudié des textes, écouté des histoires, observé des documentaires sur les légumes, les fruits, les plantes et les animaux du jardin, les enfants ont profité de l'arrivée du printemps et des bacs réalisés par des parents de l'OGEC pour réaliser des plantations dans la cour de l'école.

Les enfants répartis en binôme de classes (PS-CM1-CM2/MS-CM1/GS-CE2/CP-CE1) ont semé des graines de radis, persil, petits pois, des plantes aromatiques (ciboulette, thym...), des légumes et des fruits (tomates, melons, salades, fraises...). Ils ont terminé leurs plantations par des fleurs : géraniums, pétunias, soucis et œillets d'inde. Nous espérons que toutes nos plantations pousseront et que nous pourrions récolter quelques légumes ou tout au moins voir quelques fruits se former...





## + APPRENDRE EN DANSANT ET EN CHANTANT

Le 24 Mai, les enfants du cycle III ont participé avec les enfants de 5 autres communes au concert de CHANTEMAI à La Guyonnière. Les 360 enfants ont interprété avec beaucoup d'application les 12 chants appris depuis le mois de septembre en classe. Un beau voyage en chansons qui a procuré beaucoup de plaisir aux enfants et au public qui était venu nombreux les écouter et qui les a applaudis chaleureusement à l'issue du concert.



## + QUELQUES INFOS

La fin de l'année scolaire verra le départ à la retraite de Loïc GAUTIER, maître du regroupement d'adaptation qui était présent dans l'école le lundi matin et le jeudi après-midi. Il a aidé de nombreux enfants au sein de l'école depuis son arrivée en 2003 et avant lorsqu'il occupait la CLAD à Chavagnes-en-Paillers.



## + APPRENDRE EN FAISANT DU SPORT

Cette année, les enfants de l'école du CP au CM2 ont bénéficié de séances d'initiation à différents sports :

- le tennis avec le club de tennis de Bazoges,
- le volley-ball avec Emilie Thollé, intervenante en sport à l'UGSEL,
- le handball avec le club de hand de Chavagnes-en-Paillers en collaboration avec l'UGSEL.

Lors de ces animations, les enfants ont appris les bases de ces différents sports à travers différents ateliers ludiques.

Les CE1-CE2 ont participé le 24 Mai à la journée Grand Stade à Chantonay organisée par le comité de Vendée de hand en lien avec l'UGSEL. La journée « Grand Stade » est une journée conviviale et éducative destinée à la découverte du handball.

Plus de 1000 enfants se sont retrouvés pour un tournoi de mini-hand. Une journée fatigante mais qui a enchanté les enfants.



| AFN



Le vendredi 1er février 2019 a eu lieu notre assemblée générale, 36 personnes étaient présentes. Après le rappel des manifestations importantes de l'année 2018, ont été évoquées les cérémonies pour l'année 2019 ainsi que le bilan financier.

À la fin de l'assemblée générale, les membres du conseil d'administration se sont réunis pour élire le nouveau bureau:

Président: Michel BOSSARD

Vice-Président: André PETIOT

Trésorier: Denis BOSSARD

Secrétaire: Auguste LOISEAU

Membres: Marcel GIRARDEAU, Claude LOISEAU, Gérard LOISEAU

Le 8 mai 2019, à 9h15, lors de la commémoration de la fin de la guerre 39/45, étaient présents les anciens combattants avec les drapeaux et des membres de leur famille, la municipalité et le conseil municipal des enfants. Nous avons défilé jusqu'au monument aux morts pour évoquer le souvenir des militaires et des civils qui ont combattu et la mémoire de ceux qui sont morts pour que notre pays la France vive libre et en paix. Le devoir de mémoire, le souvenir de ces moments pénibles ne doivent pas être oubliés et être transmis à nos enfants, à nos jeunes qui sont l'avenir de la France.



Peuvent être membre de la section comme Soldats de France nouvelle génération, tous ceux qui ont effectué leur service militaire appelés ou engagés, les sapeurs-pompiers, les gendarmes, les policiers, ceux qui sont intervenus dans des opérations extérieures, les élus municipaux, régionaux, nationaux, et toute personne pour qui le devoir de mémoire et de souvenir tient à cœur. Nous avons besoin de nouveaux membres pour que la section s'étoffe et perpétue les différentes commémorations. Pour cela, contactez le président ou un membre du bureau de la section.

Information : Les personnes ayant effectué leur service militaire entre le 1er juillet 1962 et le 30 juin 1964 et étant intervenues en ALGÉRIE au minimum 4 mois peuvent obtenir la carte de combattant. Pour établir le dossier et obtenir la carte, contactez le président de la section de Bazoges-en-Pailiers: Michel BOSSARD



## CLUB DE L'AMITIÉ

Le Club de l'Amitié a tenu son Assemblée Générale le 24 janvier. L'effectif observe une petite hausse avec actuellement 135 membres. En effet, les jeunes retraités n'hésitent pas à nous rejoindre et ainsi participer aux sorties « Marches » organisées par les Paszogeais. D'ailleurs, c'est avec beaucoup d'intérêt que le 25 avril dernier, après une marche sur St Hilaire de Loulay le matin, nous avons pu découvrir l'entreprise Khun à la Copechagnière l'après-midi.

Le 2 avril, ce sont 60 Bazogeais qui se sont déplacés à Denezé sous Doué pour participer à la Fête du Jarret. Après le repas, nous avons pu passer un très agréable moment en écoutant les histoires patoisantes du compteur Paulo. Le repas de Pâques a, quant à lui, rassemblé 90 convives. Ces moments d'échanges et de convivialité sont très attendus et appréciés par nos plus anciens.

Enfin, le 27 juin, nous avons pu découvrir l'île d'Yeu lors de la sortie traditionnelle organisée avec les AFN.

Pour finir, vous pouvez dès à présent retenir la date du **20 octobre pour la randonnée organisée conjointement avec le trail de la Bultière**. Nous ne pouvons que vous encourager à venir découvrir et apprécier les contours et la diversité de la campagne Bazogeaise !

A l'occasion de l'assemblée générale, c'est avec plaisir que nous avons accueilli 2 nouveaux membres : Joël MIGNET et Pierre PERENNOU en remplacement de Jean-Pierre GUERY. Merci à vous tous pour votre engagement passé et futur !

Voici la nouvelle composition du bureau :

- Président : Gérard GABORIEAU
- Vice-Présidents : Alain GABORIEAU et Michel BOSSARD
- Secrétaires : Béatrice CHAMPIN et Mado PASQUIET
- Trésorières : Marie-Jo LOISEAU et Mado GIRARD
- Membres : Maryvonne ARNAUD, Marie-Luce LIEGE, Josette MONNEREAU, Guy PAUTRAT, Joël MIGNET, Pierre PERENNOU.



## BANQUET DES DIZAINES

Cette année, le banquet des dizaines aura lieu le samedi 26 octobre à la salle des Mottais. Ce sera l'occasion de se retrouver 10 ans après, pour une journée conviviale et de rencontrer les nouveaux arrivants dans la commune.

Votre année de naissance se termine par un 9 ? Vous êtes alors concerné(e) et vous devriez recevoir un courrier d'invitation. Si vous souhaitez vous joindre à l'organisation, vous pouvez contacter la mairie qui fera suivre aux personnes concernées.

## LES DOIGTS DE FÉE

Les Doigts de Fée vous accueillent à partir du mois de septembre, les jeudis de 20H00 à 22H00 à la bibliothèque (hors vacances scolaires). Vous avez droit à une séance gratuite et par la suite une cotisation de 15€ vous sera demandée pour l'année. Pour toutes informations supplémentaires, veuillez contacter Mme Morne Martine au 02 51 07 75 71.

## LA GUEROUÉE DU BOCAGE



35 ans déjà ! En 1984, le groupe folklorique commençait à se produire aux kermesses des alentours.

Aujourd'hui, toujours avec autant d'enthousiasme, nous continuons à animer les fêtes très variées : CCAS, EHPAD, assemblées générales, anniversaires, fêtes de plein air..., en Vendée et dans les départements voisins.

Cette année, nous animerons la fête de l'agriculture à la Gaubretière le 1er Septembre.

En tenue d'époque 1900, avec un répertoire de danses traditionnelles au son de l'accordéon et du violon, nous

rappelons des souvenirs lors des noces dans les granges.

De nouveaux danseurs(es) seraient les bienvenus. Si vous aimez la danse et que vous êtes à la recherche d'un groupe dynamique et accueillant, venez aux répétitions, à Chavagnes ou à Bazoges, découvrir les danses qui sont au programme.

Contactez: Bernard Loiseau au 02.51.07.74.67 ou Jacqueline Remaud au 02.51.42.34.10.

Nous vous donnerons le jour, l'heure et le lieu des rencontres.

## MOTO-CLUB

**Samedi 6 Juillet 2019**  
**À BAZOGES-EN-PAILLERS**

**Ouvert à tous**

Rallye  
AUTO  
MOTO

**ORGANISÉ PAR BAZ'ARRIÈRES**

INSCRIPTION DES 8H00 DEVANT LE BAZ BAR (FACE À L'ÉGLISE)



Équipe de 3 personnes min.  
Tarif 5€ / personne  
Animations et jeux tout au long du rallye  
1 lot offert à chaque participant

*(le pique-pique est à prévoir pour le midi)*

CONCERT  
POP  
ROCK

**GRATUIT**

**A BAZOGES-EN-PAILLERS**  
PARC DERRIÈRE L'ÉGLISE

**OUVERT À TOUS**  
**À PARTIR DE 19H00**

**AU PROGRAMME: Restauration + Bar sur place**





**ORGANISÉ PAR BAZ'ARRIÈRES**

## LE COMITÉ DES FÊTES

**Pause estivale mais on pense déjà à l'été 2020... !**

Le Préveil passé, les membres du Comité des fêtes prennent un peu de repos pour 2019... En effet, pas de fête à thème pour cet été mais je vous rassure, une équipe mène déjà de pied ferme le projet pour la fin de l'été prochain...

Pas de pause estivale pour le matériel de locations en revanche : vous pouvez toujours nous contacter pour des réservations pour vos diverses manifestations associatives ou privées (tables, bancs, stands parapluie, plancha, percolateur, mange-debout, ...).

-Réservation de matériels hors sonorisation : **Mathieu Papin**  
au **06.74.82.50.84** à partir de 18h00.

-Réservation sonorisation : **Julien Méchineau** au  
**06.32.55.13.21**

Les matériels sont à retirer le vendredi soir à 19h00 et à rendre le lundi soir à 19h00 au local du comité des fêtes (paiement sur place le lundi soir).

Pour terminer, j'en profite pour rappeler aux bazogeais et bazogeaises que nous sommes toujours en recherche active de nouveaux membres pour intégrer notre association. N'hésitez pas également à en parler autour de vous, parfois à deux, on est plus motivé et on franchit le pas !!!



## LE PALET CLUB BAZOGEAIS

Nous venons de terminer la saison avec un bilan positif. Cette année, nous avons décroché 2 victoires sur les 11 journées de championnat et passé le 1er tour de coupe régionale laiton.

Tout au long de la saison, la fidélité et l'envie des joueurs étaient présentes avec une moyenne de 20 joueurs sur 27 licenciés.

Le 11 mai dernier s'est tenue l'Assemblée Générale du palet. Lucas POUPLIN a souhaité se retirer du bureau, nous le remercions pour son investissement. Nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau membre : Bruno GUIBERT.

Le bureau se compose de 9 membres.



La reprise des entraînements débutera les 6 et 13 septembre 2019. La signature des licences se fera à ces 2 entraînements.

Notre concours annuel tripléte laiton est prévu **le samedi 5 octobre 2019 à la salle des Mottais**. Ce concours est ouvert à tous.

Pour la saison 2019/2020, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux licenciés. Nous vous rappelons que vous pouvez venir participer à un entraînement gratuitement.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les co-présidents :

David COSSON au 06.87.22.91.41  
Anthony BARANGER au 06.31.37.05.97

# THÉÂTRE



En route pour une nouvelle saison théâtrale

Côté adultes, après un travail acharné de la part de notre metteur en scène, des acteurs, de notre régisseur sons et lumières et de nos décorateurs, nous avons eu le plaisir de jouer la pièce écrite et mise en scène par Jérémy Bellanger «Petit jeu d'role entre amis».

Cette année, 10 jeunes comédiens ont participé aux ateliers théâtre. Pour cette première année, le projet des jeunes s'est concrétisé par leur propre création, la pièce «Les star'dines volantes» jouée lors de 3 représentations. Les comédiens ont pu découvrir les différentes facettes de la construction d'un spectacle, l'écriture, le choix musical mais aussi la création de leur propre costume ! Un bilan positif pour cette première et des comédiens en herbe pressés de remonter sur scène !

Vous avez été près de 600 spectateurs à venir nous applaudir sur les 6 représentations qui ont eu lieu sur 3 week-ends en février et mars.

Pour la nouvelle saison, la reprise des adultes comme des jeunes aura lieu en septembre.

Les ateliers destinés au «Pt'its lézards» sont proposés sous formes ludiques et visent à aborder les différents moyens d'expressions théâtrales.

Des exercices adaptés à tous permettent un travail sur le jeu de l'acteur et ses outils (jeu corporel, écoute de soi et des autres, exercices sur le souffle, la voix, la diction, les émotions...). La construction d'un personnage, l'improvisation, l'interprétation sont autant d'apprentissages qui permettent aux jeunes de développer leur imagination à travers un projet commun.

Si votre enfant est intéressé pour faire les ateliers théâtre et qu'il n'est pas encore inscrit, n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

Si vous vous sentez l'âme d'un bricoleur ou si vous souhaitez participer à l'organisation de cette nouvelle saison, venez nous rejoindre et étoffer notre équipe.

Pour nous contacter :

 Troupe de théâtre Bazoges en Pailles Lézardscénique

 troupelezardscenique@gmail.com

 Madeline Bonneau 06.03.16.64.30



## LE PETIT MUSÉE



À Belon, depuis maintenant une quinzaine d'année, le petit musée continue à promouvoir le patrimoine communal et la mise en valeur des métiers d'antan. Placé entre la Salette et la Cité des oiseaux, sur un circuit côtoyant de nombreux sites à visiter, le petit musée offre l'occasion de se rappeler comment était la vie dans les campagnes autrefois et les vieux outils utilisés.

Le petit musée c'est aussi :

- la mémoire religieuse avec la chaire de l'église remontée pour la circonstance, la pierre du crieur qui officiait après les offices le dimanche, la stèle du prêtre Clair Gaborieau ayant participé à la construction de l'ancienne église, Place Notre Dame.
- une ancienne forge.
- une collection d'anciens moulins (fruits, légumes, farines etc...) et des outils des différents métiers, plus d'un millier d'objets qui rappellent le temps passé.

Les membres du petit musée se sont déplacés dans les écoles. Ils obtiennent à chaque fois un vif succès auprès des jeunes surpris.

Le musée est ouvert sur simple demande téléphonique toute l'année aux particuliers mais aussi aux groupes (Maisons de retraite, Marpa, etc.).  
Aussi en juillet et août.

Un temps fort pour la fête du patrimoine le 3ème dimanche de septembre avec cette année des nouveautés envisagées.

Les personnes intéressées par le fonctionnement de l'association peuvent sans hésitation prendre contact avec le bureau.

Contacts : 06.45.28.89.77  
06.82.96.59.73



## Foot USBB



Au moment où nous écrivons cet article, la saison 2018-2019 n'est pas terminée. Il reste un match de championnat.

### + SENIORS

- L'équipe C réalise une très belle saison et jouera la première place du groupe sur le dernier match en Division 5.
- Après avoir été longtemps dans les 2 premières places, l'équipe B va terminer 3ème de sa poule en Division 4.
- Quant à l'équipe A, elle devrait confirmer son maintien à domicile lors du dernier match de championnat en Division 2.
- L'entraîneur des seniors, Jérémy LARDEUX, a été confirmé pour la saison prochaine. Il entamera sa 4ème année.
- Cette fin de saison a été très émouvante avec le décès de Lamine SYLLA, joueur senior de l'USBB depuis 2 ans.

### + NOS JEUNES

- Les U18 ont bien représenté le Groupement durant la coupe Gambardella et la coupe de Vendée où ils ont malheureusement perdu en demi-finale aux penaltys.
- Pour les U14-U15, cela a été plus compliqué malgré une bonne fin de saison.
- Comme tous les ans, nos jeunes de U10 à U13 terminent leur saison par les traditionnels tournois du secteur.
- Quant à nos U8-U9, ils participeront à Foot'Océane le dimanche matin 16 juin sur la plage de Saint Jean De Mont avec plus de 5 000 footballeurs.
- Pour la saison prochaine, nous avons décidé de prendre un éducateur diplômé extérieur au club suite à l'arrêt de nos 2 responsables des catégories U11 et U13.

### + MANIFESTATIONS

- Pour la 7ème année consécutive, nous réaliserons notre Marche Gourmande le dimanche 23 juin avec un départ sur la commune de Beaurepaire.
- A noter dans vos agendas, le club organisera son **5ème tournoi U11-U13 le samedi 14 septembre 2019** à Beaurepaire. N'hésitez pas à venir encourager les jeunes footballeurs de l'USBB ! (Bar et restauration sur place).

### + LICENCES 2019-2020

Toutes les informations nécessaires à la signature des licences sont disponibles sur le site du club [www.usbb.fr](http://www.usbb.fr)

### + REMERCIEMENTS

Pour notre première année de coprésidence, nous tenons à remercier l'ensemble des membres du bureau pour leur soutien et leur implication.

Nous tenons aussi à remercier tous nos partenaires et les 2 municipalités qui nous accompagnent toute l'année.

Merci à tous les éducateurs, dirigeants et bénévoles pour leur engagement et leur temps passé toute l'année sur l'ensemble des terrains.

Nous souhaitons une bonne continuation à tous ceux qui ont décidé de « passer la main » à l'issue de la saison. En espérant les retrouver rapidement autour des terrains.

**Toujours plus d'infos (manifestations, convocations, résultats, boutique...) sur [www.usbb.fr](http://www.usbb.fr)**

**Nous vous souhaitons de bonnes vacances et Vive l'USBB !**

## AUTOUR DU PROJET DE LA PLACE NOTRE DAME

Pendant le réaménagement de la Place Notre Dame, notre groupe Patrimoine se propose de vous décrire l'évolution de cette place dans le temps. Si certains documents sont réels, d'autres sont à prendre au conditionnel.

Le bourg de Bazoges en Paillers se développe sur le coteau surplombant le ruisseau le Malpalu. A l'époque gallo-romaine, une voie importante, venant de Saint Georges de Montaigu, traversait la commune et prenait la direction des Herbiers.

À partir du 10ème siècle, Bazoges était une châtellerie relevant du marquisat de Montaigu qui étendait sa juridiction sur une partie de la paroisse. Le premier seigneur du château moyen-âgeux fut Antérius qui, le 8 mars 1263, fit un traité avec l'Abbaye de la Grainetière au sujet de leurs droits respectifs.

Selon les dire de Mr LAGNIAU, historien : «Le château primitif n'était sans doute pas où se situe le château actuel, mais très vraisemblablement sur le haut du coteau où se trouve la place de l'ancienne église. D'ailleurs, un souterrain refuge y fut découvert vers 1950».

La vie Bazogéaise se situait autour du vieux château et de la Place Notre Dame (voir plan page suivante). Autrefois, une église, entourée d'un cimetière occupait cette «Vieille Place». Elle fut construite par Clair GABORIEAU, curé de la paroisse pendant 50 ans (1685-1735).



La Vieille Eglise dans les années 1900

Le bâtiment avait la forme d'une croix latine avec 2 petits autels consacrés à la Sainte Vierge et à Saint Mathurin. On pouvait lire sur le cintre de la chapelle Saint Mathurin, ces mots : «Clair Gaborieau 1694» et sur le clocher : «Clair Gaborieau, curé de cette paroisse m'a fait bâtir, 1731, P. D.p.l.». Le presbytère, éloigné de l'église, est une habitation très modeste (situé à l'emplacement de la Poste actuelle).



Façade de la Vieille église

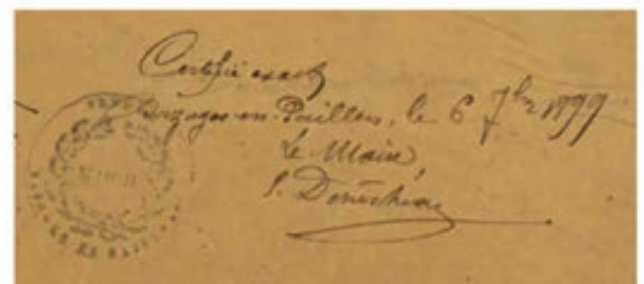
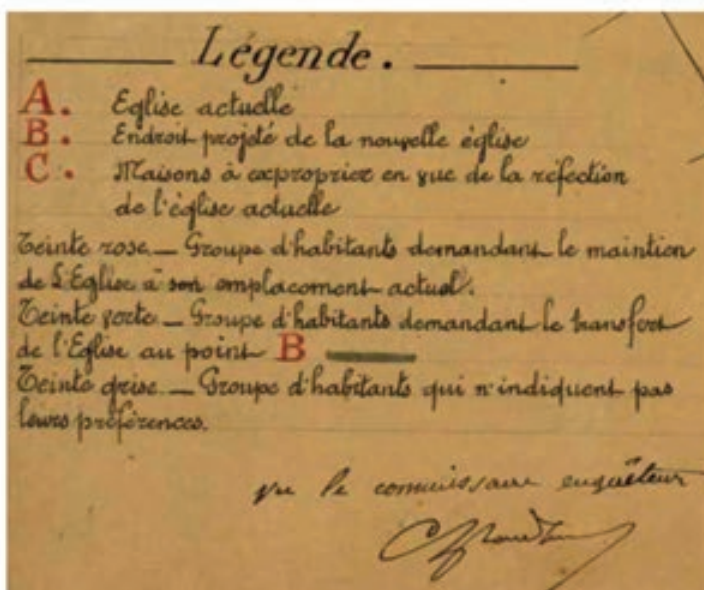
**8 mai 1871 :** Visite pastorale de Monseigneur Charles Théodore Colet, évêque de Luçon :

«Nous avons trouvé une église dépourvue de tout caractère architectural, élargie au moyen de la construction de deux chapelles latérales et encore insuffisantes pour contenir la population qui la fréquente. Le sanctuaire en paraît peu solide. C'est la plus pauvre église de toute la contrée».

On sent bien la nécessité de reconstruire l'église. Cette décision, prise dans les années 1900, ne faisait pas l'unanimité si l'on regarde le document (ci-dessous) du commissaire enquêteur et signé par le Maire, Mr Dénécheau le 6 septembre 1899.



Plan de 1899 avant la décision de transférer l'église



Agrandissement de la signature du document et de la légende

Plan de la Place Notre Dame, avec les emplacements numérotés des commerçants, artisans et agriculteurs que l'on retrouve sur la liste jointe.



N° sur plan	Habitant	Date	Profession
4	Bergerie GUEDON	Avant 1960	Négociant Moutons
4	LIMOUSIN Père et fils	Avant 1970	Plombier/Chauffagiste
8 A	LIARD Gabriel	Avant 1960	Agriculteur
8 bis	ROBIN	Avant 1950	Marchand ambulant
9	HERBRETEAU	Avant 1950	Couturière
10	HEUVELIN Joseph	Avant 1960	Sabotier
12	GUEDON Louis et Alexandre (fils)	Avant 1960	Négociant moutons
16	SEGUIN Adrien	Avant 1960	Mercerie
19	FAUCHARD Marcel	Avant 1960	Coiffeur
21	BOISSEAU Gaston	Avant 1960	Grains-engrais
23	DURAND Jean	Avant 1950	Charcutier-négoce cochons
25	MONNEREAU Clovis	Avant 1950	Agriculteur
25	GIRARDEAU Célestin		Agriculteur
25	GABORIEAU Alexis	Avant 1960	Agriculteur



Vue prise du pont route de Beaurepaire



Place Notre Dame vers 1950

**Un groupe de Bazogeais s'intéresse au patrimoine de la commune.  
Si ces travaux vous intéressent, venez les rejoindre, pour faire des recherches,  
regrouper les documents, faire des écrits...**

# JEU DES ERREURS

## + RÉPONSE DU PRÉCÉDENT BULLETIN

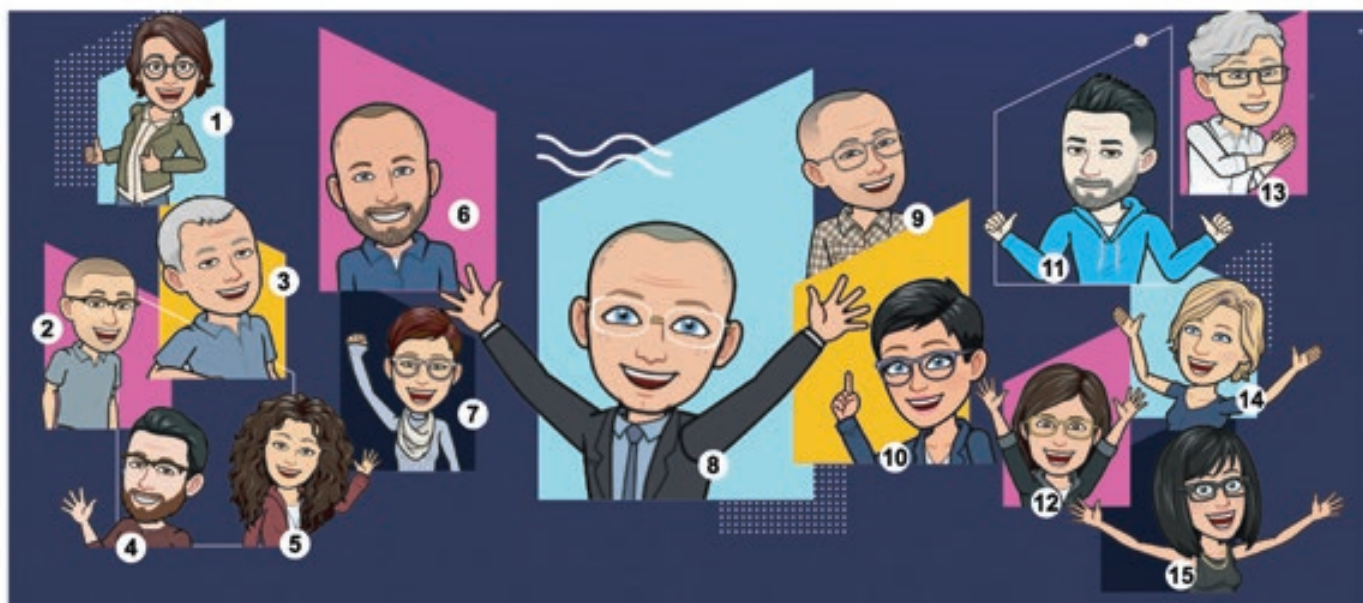


Photo ORIGINALE



Photo AVEC ERREURS

## Saurez-vous reconnaître chaque élu?



Jean-François YOU / Jean-Michel PASQUIET / Blandine GABORIEAU / David BONNEAU / Adeline GIRARDEAU  
 Jackie FRONTEAU / Dominique PEULT / Dany BAUDON / Muriel CADOR / Hélène GUERY / Patricka GUILLOTEAU  
 Guillaume MARTINEAU / Charlene MINCHENEAU / Benjamin GAUTRON / Rachel BOUDAUD

# INFOS PRATIQUES

**+ MAIRIE : 02.51.07.73.32**

HORAIRES D'OUVERTURE	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9H00 - 12H00	Fermé
Mercredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Jeudi	9H00 - 12H00	Fermé
Vendredi	9H00 - 12H00	14H00 - 18H00
Samedi	9H00 - 12H00	Fermé

**Le secrétariat de la Mairie sera fermé le Samedi matin en juillet et août.**

**+ AGENCE POSTALE : 02.51.07.79.00**

**HORAIRES D'OUVERTURE :** Du lundi au Vendredi : 13H30 à 16H15

**LEVÉE DU COURRIER :** L'après-midi à 15H30 et le samedi matin à 9H00

**L'agence postale sera fermée du 5 au 23 août.**

**+ BIBLIOTHÈQUE**

**Mardi :** 19H00 à 20H00, **Mercredi :** 16H30 à 18H30 et **Dimanche :** 10H30 à 12H00

**La bibliothèque sera fermée du 1er au 31 août.**

**+ DÉCHÈTERIES**

HORAIRES D'OUVERTURE	La Croix Rambaud (Saint Fulgent)	La Joussefière (Chavagne en Pailliers)
LUNDI	10h/12h et 14h/18h	10h/12h et 14h/18h
MARDI	Fermé	14h/18h
MERCREDI <b>NOUVEAU</b>	<b>9h/12h</b> et 14h/18h	<b>9h/12h</b> et 14h/18h
JEUDI	14h/18h	Fermé
VENDREDI	14h/18h	14h/18h
SAMEDI	9h/12h et 14h/18h	9h/12h et 14h/18h

**+ NUMÉROS UTILES**

(La nuit, le week-end, les jours fériés)

**Médecin de garde la nuit ou le week-end :**

116 117

**Urgence vitale (samu) :** 15

**Pharmacie de garde :** 32 37

**Dentistes (WE et jours fériés):**

02 51 46 28 83

**Urgences mobiles :** 112

**Police :** 17

**+ CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES**

LA ROCHE SUR YON – Site Travot

**Nouveaux horaires :** Lundi, Mardi, Jeudi

et Vendredi de 8H45 – 12H00 /

13H30 – 16H15 (fermé le mercredi)

**+ TRÉSOR PUBLIC - MONTAIGU**

**Nouveaux horaires :** Lundi, Mardi et Jeudi

de 9H à 12H30 et de 13H30 à 16H.

Mercredi et Vendredi de 9H à 12H30

(fermé l'après midi)

**+ ASSISTANTES SOCIALES**

**Mme CAPRIOTTI et Mme PRAUD**

02 28 85 76 00

(peuvent se déplacer en Mairie si besoin)

## PLUVIOMÉTRIE

**+ SUR LA COMMUNE**

Janvier : 45,5mm    Mars : 73mm    Mai : 40mm  
Février : 45mm    Avril : 59,5mm

# CALENDRIER

## + MANIFESTATIONS 2019

### *Juillet*

#### **Samedi 6 juillet**

Rallye Auto-Moto / Concert gratuit Pop Rock  
Moto club - Parc de la Mairie

#### **Judi 25 juillet**

Fête du centre - La cabane à rires - Salle des Mottais

### *Août*

#### **Judi 1er août**

Pique-nique - Club de l'Amitié

### *Septembre*

#### **Vendredi 6 septembre**

Assemblée Générale - Moto Club - Foyer Communal

#### **Samedi 14 septembre**

Tournoi de jeunes - USBB - Beaurepaire

#### **Dimanche 15 septembre**

Journée du Patrimoine - Belon

#### **Judi 19 septembre**

Moules/frites - Club de l'Amitié

### *Octobre*

#### **Samedi 5 octobre**

Concours de palet - Palet club bazogeais - Salle des Mottais

#### **Samedi 5 et Dimanche 6 octobre**

Structures gonflables - La Cabane à rires - Salle de sport

#### **Samedi 12 octobre**

Concours de belote - Club de l'amitié - Salle des Mottais

#### **Samedi 19 octobre**

Assemblée Générale + Concours de belote  
Tennis - Foyer Communal

#### **Dimanche 20 octobre**

Trail de la Bultière - OGEC

#### **Samedi 27 octobre**

Banquet des dizaines - Salle des Mottais

### *Novembre*

#### **Samedi 2 novembre**

Assemblée Générale - Comité des fêtes - Foyer Communal

#### **Mercredi 6 novembre**

Repas des aînés - Salle des mottais

#### **Lundi 11 novembre**

Commémorations - AFN - Cimetière

#### **Vendredi 15 novembre**

Assemblée Générale - OGEC/APEL - Foyer Communal

#### **Dimanche 17 novembre**

Spectacle « Air de Rien » - Salle des Mottais

#### **Samedi 23 novembre**

Poule au pot - AFN - Salle des Mottais

### *Décembre*

#### **Vendredi 6 décembre**

Marché de Noël nocturne + Boum - La cabane à rires  
Arbre de Noël - Les Bambinous - Chavagnes-en-Paillers

#### **Samedi 7 décembre**

Téléthon - Comité des fêtes

#### **Dimanche 15 décembre**

Fête des enfants - Ecole - Salle des Mottais

#### **Judi 19 décembre**

Repas de Noël - Club de l'Amitié - Foyer Communal

